

Pierre et Vacances

Assemblée générale mixte du 8 juillet 2022
Huitième résolution

**Rapport des commissaires aux comptes sur l'autorisation d'attribution d'actions de
préférence dites « ADP 2022 » gratuites à émettre**

GRANT THORNTON

Membre français de Grant Thornton International
29, rue du pont
92200 Neuilly-sur-Seine
S.A.S. au capital de € 2 297 184
632 013 843 R.C.S. Nanterre

Commissaire aux comptes
Membre de la compagnie
régionale de Versailles et du Centre

ERNST & YOUNG et Autres

Tour First
TSA 14444
92037 Paris-La Défense cedex
S.A.S. à capital variable
438 476 913 R.C.S. Nanterre

Commissaire aux comptes
Membre de la compagnie
régionale de Versailles et du Centre

Pierre et Vacances

Assemblée générale mixte du 8 juillet 2022

Huitième résolution

Rapport des commissaires aux comptes sur l'autorisation d'attribution d'actions de préférence dites « ADP 2022 » gratuites à émettre

Aux Actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société et en exécution de la mission prévue par les articles L. 225-197-1 et L. 228-12 I du Code de commerce, nous avons établi le présent rapport sur le projet d'attribution d'actions de préférence dites « ADP 2022 » gratuites au profit de membres du personnel salarié et/ou des mandataires sociaux de votre société, opération sur laquelle vous êtes appelés à vous prononcer sous réserve de (i) l'adoption de la septième résolution soumise à la présente assemblée et (ii) la réalisation des Conditions Suspensives. Le nombre total d'actions susceptibles d'être attribuées au titre de la présente autorisation ne pourra représenter plus de 3,94 % du capital de la société.

Votre conseil d'administration vous propose, sur la base de son rapport, de l'autoriser pour une durée de 12 mois à attribuer des actions de préférence dites « ADP 2022 » gratuites.

Il appartient au conseil d'administration d'établir un rapport sur cette opération à laquelle il souhaite pouvoir procéder. Il nous appartient de vous faire part, le cas échéant, de nos observations sur les informations qui vous sont ainsi données sur l'opération envisagée.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté notamment à vérifier que les modalités envisagées et données dans le rapport du conseil d'administration s'inscrivent dans le cadre des dispositions prévues par la loi et à vérifier les informations fournies dans ce rapport sur les caractéristiques des actions de préférence dites « ADP 2022 » à émettre.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur :

- la présentation, faite dans le rapport du conseil d'administration, des caractéristiques des actions de préférence à émettre ;

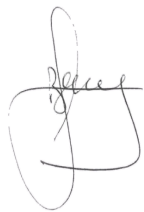
- les informations données dans le rapport du conseil d'administration portant sur l'opération envisagée d'autorisation d'attribution d'actions de préférence gratuites.

Neuilly-sur-Seine et Paris-La Défense, le 17 juin 2022

Les commissaires aux comptes

GRANT THORNTON

Membre français de Grant Thornton International

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Laurent Bouby', written over a faint rectangular stamp.

Laurent Bouby

ERNST & YOUNG et Autres

Anne Herbein